



Mairie de  
HARCY

N° 26

BULLETIN  
D'INFORMATION

Bonne et heureuse année 2011



copyright Mairie Harcy

Directeur de la publication : Joel Richard

Redacteurs: Mmes Chopplet H, Haulin S, Grandmaire S,  
MM Pierson H, Damperon .L.  
Photographie : M Bourguin M.

Tirage : 200 exemplaires

# LE NOUVEAU PAYSAGE INTERCOMMUNAL ARDENNAIS EST NE EN JUILLET !

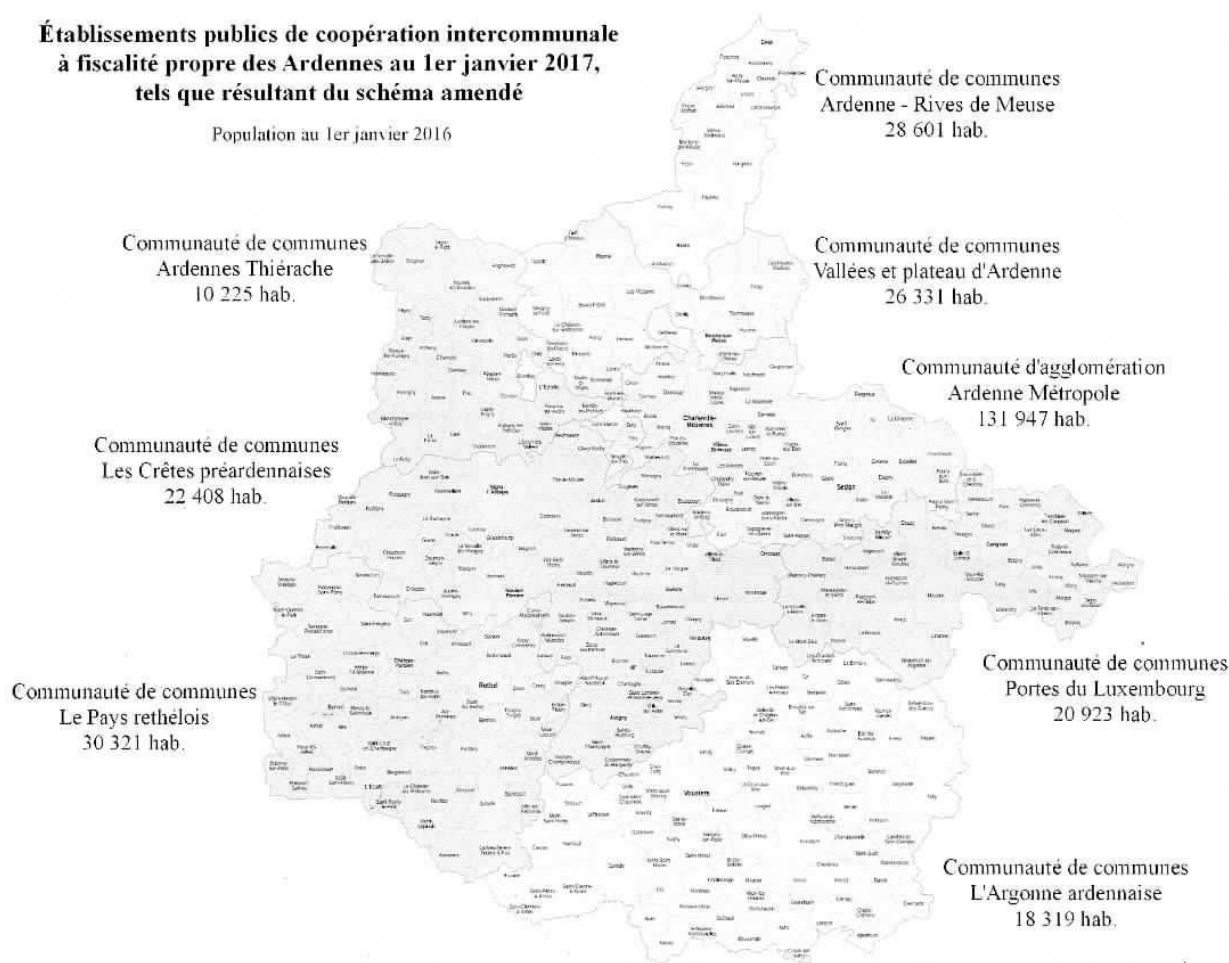
La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) du 7 juillet 2016 a modifié la carte intercommunale des Ardennes, suite aux obligations contenues dans la loi NOTRe (promulguée le 7 août 2015) qui vise « à renforcer les intercommunalités en fixant une taille démographique minimum de 15 000 habitants (avec de possibles adaptations) et à les organiser autour de bassins de vie pour mieux mutualiser les actions, assumer les nouvelles compétences transférées (eau et assainissement notamment en 2020) et donner aux citoyens les indispensables services publics ».

La volonté commune des élus était un « statu quo actif », c'est-à-dire le maintien en l'état des périmètres intercommunaux jusqu'aux prochaines échéances électorales de 2020 (terme du mandat confié démocratiquement par les citoyens), tout en préparant – sereinement et sérieusement - les évolutions nécessaires. Cette proposition rejetée par les Services de l'Etat, un important travail a permis de faire que le « bons sens » l'emporte avec l'adoption à la quasi unanimité de la CDCI ( 37 POUR sur 40 suffrages exprimées) de la fusion au 1er janvier 2017 des Communautés de Communes Meuse et Semoy et Portes de France.

Pas de territoires démantelés, des impacts financiers maîtrisables, des convergences en terme de compétences... : la nouvelle intercommunalité nommée « VALLEES ET PLATEAU D'ARDENNE » pouvait commencer à réfléchir, rédiger et décliner son nouveau projet de territoire !

## Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre des Ardennes au 1er janvier 2017, tels que résultant du schéma amendé

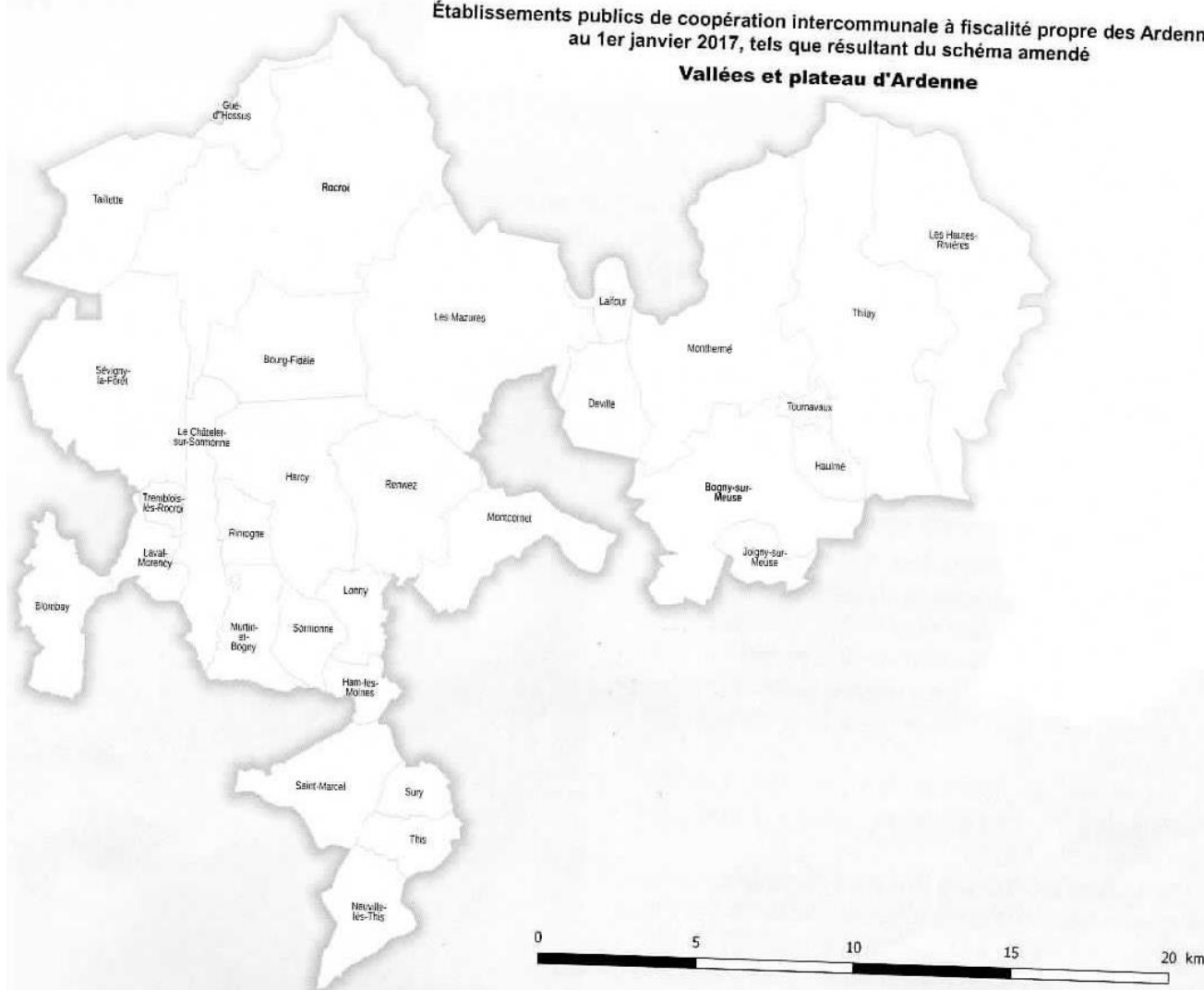
Population au 1er janvier 2016



.../...

Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre des Ardennes  
au 1er janvier 2017, tels que résultant du schéma amendé

**Vallées et plateau d'Ardenne**



**Communauté de Communes  
VALLEES ET PLATEAU D'ARDENNE  
31 Communes – 26 000 habitants  
53 délégués communautaires**



***Siège Social :***

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES ET PLATEAU D'ARDENNE  
MAISON DES SYNDICATS  
8 Rue de Montmorency  
08230 ROCROI – Tél : 03 24 54 59 12

***Annexe :***

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES ET PLATEAU D'ARDENNE  
46 Rue Pasteur  
08800 MONTHERME – Tél : 03 24 36 08 61

# Bourse aux jouets et vêtements d'enfants

Cette bourse organisée par l'association culturelle et de loisirs et préparée par Mmes G. Mauviel, C. Bonna et E. Petitjean se déroulait dimanche 23 octobre après-midi.

40 tables étaient remplies de layette, vêtements, accessoires, jeux et jouets, le tout en excellent état et proposés à des prix très intéressants.

A noter que des articles invendus ont été gracieusement offerts à l'issue de la bourse, par les participantes, à destination du Secours Populaire.



La bonne odeur des gaufres confectionnées par Claudette se répandait dans la salle.



# La fête de Saint Hubert

C'est le samedi 15 octobre que s'est déroulée la 17ème fête de St Hubert organisée par le Relais équestre et par son président, Francis Blin.

Le matin, une promenade d'une quinzaine de km rassemblait les cavaliers sur les chemins de Harcy. Au retour, ceux-ci pouvaient déguster au foyer la salade au lard concoctée par Fernande.

Une célébration avec la participation des cors de chasse (du Mont Malgré Tout) se déroulait à 16h30 dans l'église, superbement mise en valeur, avec un décor de sous-bois, réalisé par Lydie Lerot et Luc Cochart.

Un vin d'honneur était ensuite servi sous le préau, auquel succédait un repas très animé à la salle C. Mauperon.



# HALLOWEEN 2016

D'étranges et horribles personnages menés par une sorcière avaient envahi le village samedi 29 octobre. En fait il s'agissait de célébrer Halloween.

Une vingtaine d'enfants du club nature animé par Brigitte BERNARD s'étaient déguisés et grimés. Des jeunes ados volontaires avaient réalisé un décor de table à base de légumes. Plus comestible, une succulente soupe au potiron réunissait jeunes et moins jeunes au foyer pour une dégustation en commun avec un dessert agrémenté d'une pincée de malice.

A la nuit tombée, une brouette sillonnait les rues pour une distribution de la même soupe à ceux qui le souhaitaient.





# Le Marché de Noël

L'association « Les Amis de l'Ecole » qui regroupe les parents des élèves de Harcy-Lonny-Sormonne organisait son Marché de Noël dimanche 11 décembre en la salle de Harcy



Décors de table, garnitures pour sapin, fleurs, cartes de Noël, il y en avait pour tous les goûts.

Un concours de bonhommes de neige à suspendre au sapin, réalisés par des élèves, était organisé, avec lots pour tous les participants. Le Père Noël était même venu pour des photos avec les enfants.

Les « maternelles » aidés par leurs enseignantes se sont produits sur scène pour des chants. Des pâtisseries, faites maison, régalaient les visiteurs.



# Manifestations 2ème semestre 2016

**Juillet** : Dimanche 10 juillet : Journée pêche à la truite pour tous à l'étang de Doby (société de pêche)



**Mardi 14** : Fête nationale avec repas-barbecue et jeux (municipalité et foyer)

Visite du jury des villes et villages fleuris

Le 4 août, le jury régional a effectué la visite du village lors de sa tournée estivale des communes labellisées afin d'apprécier les efforts accomplis en faveur du fleurissement, de l'aménagement et du développement durable.

Le village a actuellement 2 fleurs.







## Septembre

Dimanche 4 :

Brocante  
exposition peinture et  
artisanat  
(club culture et loisirs)

Dimanche 11 :  
Marche organisée par le  
foyer pour tous .

## Octobre

Samedi 15 : Fête de la St Hubert (association du relais équestre d'Harcy)

Samedi 29 : Halloween (club nature)

Novembre : Jeudi 03 : Remise des prix : maisons fleuries

Le jury de la commission fleurissement attribue pour le concours des maisons fleuries :

- Des premiers prix d'une valeur de 40€
- Des deuxièmes prix d'une valeur de 25€
- Des troisièmes prix d'une valeur de 16€
- Des quatrièmes prix d'une valeur de 10€

Le nombre de prix varie d'une année à l'autre mais la totalité des prix décernés ne doit pas dépasser la somme inscrite au budget pour ce concours soit 1700€.

vendredi 11 : Commémoration de l'Armistice (municipalité et association des anciens combattants)

samedi 19 : Soirée Beaujolais nouveau (Foyer)

**Le Mercredi 23 Novembre** : Pose du panneau à l'arboretum :

Les enfants du club nature et une vingtaine d'habitants s'étaient déplacés mercredi 23 novembre, jusqu'à l'arboretum qui se trouve route du Montlieu.

Après avoir fait des dessins et recherché quelques arbres d'après leur nom et leur feuillage, les enfants aidés d'adultes ont installé le nouveau panneau( offert par la commune ).

Après cette initiation, un goûter en plein air attendait les apprentis maçons, par une température particulièrement agréable.



## Samedi 26 : Repas des seniors (CCAS) :

Les aînés étaient conviés samedi 26 novembre à midi au repas annuel offert par le CCAS.

Ils étaient 70 à se retrouver autour d'une bonne table et d'un menu à la fois copieux et savoureux. Histoires drôles, chants, danses, tous les ingrédients y étaient pour passer un bon moment.



## Décembre

### Dimanche 4 :

Invité par le club Nature, **Saint Nicolas** – accompagné du Père Fouettard - a rendu visite aux enfants sages dimanche 4 décembre après-midi.

Les enfants avaient été sollicités pour amener un dessin au personnage tout de rouge vêtu.

Tous se sont rassemblés aux « petits arbres » pour une méga distribution de confiseries diverses. Ensuite, les attendait au foyer un goûter réconfortant.



Dimanche 11: Marché de Noël organisé par l'association des parents d'élèves. Voir notre article

Si une manifestation ne figure pas dans cette liste, merci de le faire savoir en Mairie.

## *Le passage Saint Martin*

*Ce projet situé entre la place Saint Martin et la place « des petits arbres » est en réflexion depuis plusieurs mois, il consiste essentiellement à améliorer les conditions de fonctionnement de notre école et des associations du village.*

*Le permis de construire a été déposé en fin d'année 2016 à la direction départementale du territoire.*

*Il a été exposé aux habitants lors d'une réunion publique en mairie au mois de septembre dernier.*

*Ce qu'il faut en retenir c'est qu'il y aura une cantine pour les enfants, des salles de réunion pour les activités périscolaires et pour les associations, une extension de la cuisine de la salle Mauperon et un grand hall couvert mais non chauffé.*

*Une grande partie de ce projet sera autofinancé, ou subventionné et il se pourrait que pour ouvrir droit à certains avantages, la commune fasse un prêt.*



# Travaux dans et autour de la commune



**Embellissement  
de la mairie dont  
les horaires sont :**

Lundi de 16 à 18 h

Mercredi de 16h à 18h30

Jeudi et Vendredi de 16h à  
17h30

Des travaux  
d'élagage sur la route du  
Mont lieu entre Bourg  
Fidèle et Renwez ont  
servi de terrain  
d'expérimentation pour  
une société déléguée par  
le Conseil  
Départemental



Négocié avec  
ERDF, nous avons la  
possibilité de récupérer les matériaux utilisés pour accéder au pied des poteaux  
de la ligne haute tension durant les travaux: cela représente environ 500 mètres  
cubes de bons cailloux.

Le chargement et le transport ne sont pas payants, mais cela dut se faire rapidement en fonction de leur propre calendrier de travaux.

La société Eiffage s'est occupée, au fur et à mesure de l'arrivée des camions de l'étendage et du compactage .

Seule cette dernière opération reste à nos frais.

Le chemin de Risque tout est en très mauvais état, nous avons donc saisi l'opportunité qui était offerte pour le faire réparer. Le coût de chantier s'élève à 5793€ HT.



# Histoire du triage harcy

L'historique de la forêt syndicale des Mazures est connue depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle. À cette époque, elle faisait partie d'une forêt beaucoup plus grande appelée « BOIS DU MARQUISAT DE MONTCORNET » d'une surface de 18 000 arpents (soit environ 9180ha). Trente-deux communes jouissaient de droits d'usage dans ce massif divisé en trois forêts, sans que la propriété de ces bois n'ait jamais été clairement connue. Il semble que les forêts du Châtelet, d'Harcy et de Montcornet étaient propriété des seigneurs de ces lieux en indivision avec les communautés voisines, situation qui avait donné lieu à de nombreux débats judiciaires.

Pour y mettre fin, deux transactions intervinrent le 2 AVRIL 1626, l'une applicable à la forêt du Châtelet, l'autre à celle d'Harcy et de Montcornet. En vertu de ces transactions, il fut distrait : « *sur l'étendue totale quant au Châtelet, au profit du Seigneur, 2100 arpents touchant la rivière de Meuse ; et au profit des Seigneurs d'Harcy et de Montcornet, le tiers en contenance (ou 4000 arpents environ) des forêts de ce nom ; le tout devant être possédé par lesdits seigneurs en toute franchise* ». Le surplus (12 000 arpents) fut attribué aux communes pour y exercer leurs droits d'usage, lesquels consistaient : « *à prendre toutes sortes de bois pour leur bâtissage et chauffage en leurs maisons usagères, y envoyer leurs bêtes en pâture, parquer, pêcher ès-ruisseaux qui fluent à présent ou pourront fluer à l'avenir en dedans et parmi les dits bois usagers, avec droit de chasse au sanglier, bécasses, loups, renards et blaireaux, etc ...* », de sorte que les seigneurs

ne s'étaient réservés « *dans les bois par eux délaissés à l'usage desdits habitants que la justice, chasse et faculté d'usager au-dedans des dites terres, comme premiers bourgeois.* »

C'est à compter de cette période que la forêt prit le nom de « BOIS DES 32 COMMUNES ».

Pendant quelque temps, les communes jouirent en paix des bois qui leur appartenaient ainsi par indivis. Mais bientôt des difficultés s'élevèrent entre les communes elles-mêmes, notamment sur l'étendue de leurs droits respectifs entraînant petit à petit des abus dans l'exploitation des dits bois pour aboutir à une forêt totalement ruinée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Devant cet état, il fut ordonné l'élaboration d'un règlement qui fut confié à MONSIEUR DE COURTAGNON, Grand Maître des Eaux et Forêts. Celui-ci fut homologué le 6 MARS 1731 par un arrêt du Conseil du Roi. Il avait pour base la division de ce Bois des 32 communes en cinq parties, quatre triages ou séries (3/4 de la surface, soit 9 000 arpents) et un quart en réserve (1/4 de la surface, soit 3 000 arpents). Les communes furent divisées en quatre groupes auxquels l'on affecta à chacun un triage (sa surface étant déterminée par le nombre de feux existants dans chaque groupe ; la répartition des ressources de chaque triage devant se faire par le nombre de feux de chaque commune au sein du même triage). Ces quatre séries devaient avoir comme rôle, un rôle usager (principalement le chauffage). Quant au quart en réserve, il restait indivis entre les quatre groupes ou triages.



Il fut lui-même divisé en 2 000 arpents (1000ha) devant croître en futaie, les 1000 autres arpents permettant par des coupes répétées de payer les gardes forestiers et le chauffage de la garnison de Rocroi.

Ainsi furent constitués :

- **Le Triage de Rocroi** regroupant les communes de Rocroi, Revin, Gué d'Hossus, Taillette, Remilly et divers Hameaux en dépendant pour 3726 arpents.
- **Le Triage d'Harcy** regroupant Harcy, Rimogne, Le Châtelet, Murtin, Bogny, Sormonne, Wartigny, Le Tremblois et le Bourg-Fidèle pour 1839 arpents.
- **Le Triage de Renwez** regroupant les communes de Renwez, Montcornet, Arreux, Cliron, Charroué, Onchamps, La Forges Gérard-Mahy (actuellement Vieilles Forges), Lonny, Ham-les-Moines, Haudrecy et La Grève pour 2310 arpents.
- **Le Triage de Les Mazures** regroupant les communes des Mazures, Secheval, Charlebourg, Deville, Anchamps et Laifour pour 1120 arpents.

Le reste de la forêt soit 3 000 arpents devait constituer le quart en réserve qui sur 1 000 arpents doit pourvoir la Garnison de Rocroi en bois de chauffage et assurer la paye des gardes.

Si ce ne sont quelques tensions et péripéties, notamment au moment du Premier Empire où le quart en réserve fut divisé puis remis en indivis sur demande des Communes, l'exploitation et l'usage de ces bois de l'ancien Marquisat de Montcornet se firent sans bouleversement jusqu'en 1839, date à laquelle MESSIEURS DE CHABRILLANTS, se disant aux droits des anciens seigneurs du Châtelet et de Montcornet, ont introduit, contre les communes, une instance judiciaire.

Se considérant propriétaires des Bois, les Communes n'ayant que des droits d'usage, leur but était d'obtenir une partie des dits-droits en pleine propriété, le surplus étant attribué en tous droits aux communes. Le tribunal leur donna raison, et c'est ainsi qu'un onzième (pris dans la réserve) fut donné en toute propriété à Messieurs de Chabrilants le 26 JUIN 1845. Le reste, soit 5 600ha 33a, échut aux communes.

A compter de cette date, diverses communes commencèrent à demander le partage complet des bois indivis. L'acte officiel de partage des « Bois des 32 Communes » (nombre réduit à 24 par suite de modifications des circonscriptions administratives) se fit le 28 MAI 1861. Le principe de partage était la division par le nombre de feux existants dans chacun des quatre triages au 1er janvier 1869.

La répartition se fit de la façon suivante :

- Le Triage de Rocroi obtint 2 235ha (1877 feux)
- Le Triage d'Harcy obtint 1 273ha (1382 feux)
- Le Triage de Renwez obtint 1 339ha (1348 feux)
- Le Triage des Mazures obtint 812ha (869 feux)

L'acte de partage de ces bois laissait toute liberté à chaque triage de garder sa partie en indivision ou de la partager entre les communes.

Seul le Triage de Rocroi décida du partage de ses bois entre les différentes communes qui le composaient.

Les autres Triages ont conservé l'indivision et c'est encore sur ces bases qu'est gérée aujourd'hui la forêt syndicale de Les Mazures ainsi que celles d'Harcy et de Renwez.

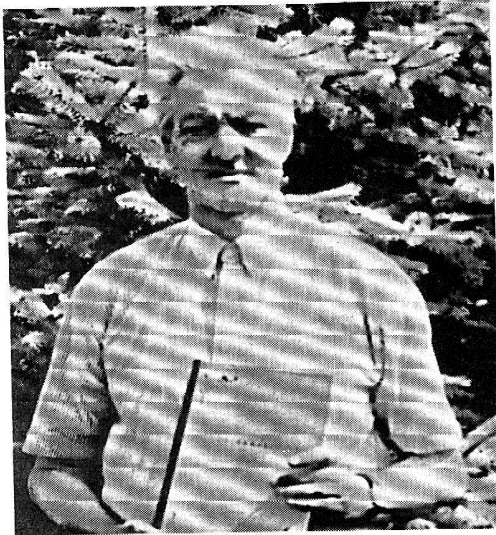
Benoît Didier

**Article tiré d un texte de Benoît Didier**

# Herbert LALLEMENT : *une vie d'artiste*

Herbert est né le 18 mars 1936. Fils d'une famille de paysans éleveurs traditionnels, très attachés à la terre, rien ne le prédestinait à avoir une vie liée à l'imagination.

## HARCY

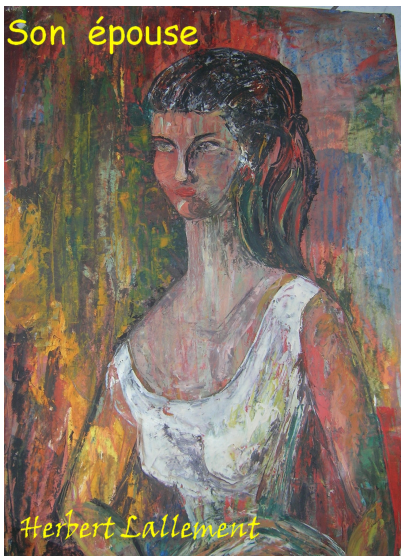


*Herbert Lallement : artiste peintre et écrivain.*

C'est pourtant très jeune qu'il commence à écrire des poèmes, peut-être pour se détacher de l'ambiance du Lycée Chanzy où il poursuit ses études et où il se traîne avec ses sabots de bois au milieu des fils d'avocats, pharmaciens, notaires ou médecins du centre ville, avec qui il avait peu à partager. Enfin si, le goûter, car eux d'un milieu social plus aisé, ne manquaient de rien et lui offraient des gâteaux qui amélioraient son ordinaire d'interne, réduit au strict nécessaire. Déjà très marqué par sa nature et peut-être influencé par

son professeur-sénateur de philosophie, c'est un interne tourné vers l'extérieur par la pensée, et il lui arrivait de s'évader en rentrant à pied à Harcy pour retrouver le milieu familial où Robert et Gabrielle filaient à ses yeux le parfait amour . C'est ce qu'il relate dans ses poésies.

## Son épouse



*Herbert Lallement*

Pour rencontrer l'amour, il devra attendre d'entrer à l'école des Beaux Arts où il apprend la peinture moderne et où il rencontre une artiste peintre sur assiette avec qui il aura 5 enfants.

Sa vie n'est plus celle d'un adolescent rêveur et utopiste, d'autant plus qu'il est embringué dans la guerre d'Algérie de 1959 à 1962.

A son retour, il gagne sa vie comme peintre et cartonier. De cette époque,

il nous reste la peinture d'un hibou sur carton.

Peintre chez Boussac - une entreprise du textile - il sera aussi créateur de décorations pour dessus de fauteuil et



*Le Hibou*

*Herbert Lallement*

son talent est reconnu, jusqu'à en faire l'auteur de dessins de tapis pour le paquebot France. Il se partage entre Nancy et la Côte d'Or jusqu'en 1998.



Ses tableaux néo impressionnistes sont réalisés au couteau avec des couleurs à l'huile très vives. C'est une peinture instinctive avec parfois une violence contenue.

A leur vue, on ressent sa passion pour Van Gogh dont il a d'ailleurs peint les tournesols. Comme Van Gogh, il a réalisé son autoportrait exposé à Harcy salle Camille Maupéron en 1999, au cours d'une 2<sup>ème</sup> exposition (la première avait eu lieu en 1980 : voir Petit ramoneur n° 12).

Ses peintures et ses poèmes trahissent son regret du temps où, adolescent, il rêvait d'un monde idéal.

Ses tableaux et ses « *Contes Harcéens* » illustrés par des croquis en noir et blanc mettent à nu tous les secrets de son âme : l'amour du village et de ses paysages, le regret des coutumes du temps passé (l'école communale, le café ardennais) le rejet de certains aspects du modernisme (l'ordinateur qui remplace la craie, l'administration qui tue la convivialité ...).

Ce rêve d'une autre vie s'accompagne d'une grande part de mysticisme : c'est lui qui écrivait chaque dimanche les homélies du prêtre de Laxou, près de Nancy, tout en offrant ses peintures pour les vitraux de l'église, qu'il assemblait lui-même au plomb.



C'est aussi lui, dont les textes glorifient Jeanne d'Arc ou les chants d'église.



Revenu à Harcy en 1999, il parcourt le village à pied et présente ses nouveautés comme son roman « *la Belle Esther* » qui relate les aventures d'une contrebandière de Rocroi pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Mais Harcy n'est plus son Harcy. Il ne retrouve pas les doyennes qui lui vantaient la vie d'autrefois, la fontaine St Meen est abandonnée par ses lavandières, il n'y a plus de procession et l'eau n'est plus potable, l'église est presque vide, ses parents ne sont plus là.



Les regrets l'emportent : un papier - devant notaire - pour autoriser Martine Louvrier à utiliser comme elle l'entendra, en nous les prêtant par exemple, ses écrits et ses tableaux, une lettre à quelques amis et -le 20 août 2000 - il réalise son rêve, il rejoint Van Gogh.

## Quand les grues passent

Quand les grues voyagent à grands cris,  
Quand le soleil n'est plus qu'un disque rouge,  
nous avons, nous aussi, la volonté de partir  
vers d'autres cieux, vers d'autres vies -

Quand le givre apparaît sur les collines  
Quand le ciel est plein de signes mystérieux,  
nous sommes, nous aussi, appelés vers le Sud,  
là où la clémence du temps enchante la vie.

Quand la brise accourt de l'Est en sifflant,  
Quand les arbres s'endorment silencieusement,  
nous éprouvons la crainte des froids lendemains  
et le vieil instinct des transhumances -

Quand les grues plangent vers l'horizon  
Quand le bleu du ciel devient glacial,  
nous avons, nous aussi de grands rêves  
qui nous transportent vers d'autres cieux -

8. XI. 81.

H. J.

# Restauration scolaire à Harcy

La restauration est gérée par le SIRAE (Syndicat Intercommunal Rural pour l'Accueil de l'Enfant) sis à Montcornet.

Ils sont entre 30 et 40 écoliers – du CP au CM2 – et habitant Harcy, Lonny ou Sormonne à fréquenter 4 jours par semaine la cantine le midi.



Les repas provenant de la cuisine centrale de Fumay et de la société API sont livrés dans la matinée au moyen d'une camionnette réfrigérée.

Ils sont aussitôt placés au réfrigérateur.

Le réchauffage des plats s'effectue dans un four spécial réservé à cet usage.

La salle Camille Mauperon fait également office de réfectoire. La responsable de la cantine doit à chaque fois mettre en place les tables et chaises pour permettre aux enfants de s'attabler.



Menu du jour :

Tomates vinaigrette  
Dos de colin en sauce hollandaise  
(ou steak haché) accompagné de  
brocolis et pommes de terre vapeur  
Petits suisses sucrés



Preuve du bon appétit des convives et signe que la cuisine leur convient, certains vont se resservir.



Les animatrices : Coralie et Mélanie aident les enfants si besoin, tandis que la responsable les sert et donne du « rab » pour ceux qui le désirent.

Quand le repas est terminé, c'est détente. Dans la cour, si le temps le permet, sinon ce sont des jeux au foyer avec les animateurs et animatrices, jusque 13h30, heure du retour en classe.



Il faut ensuite ranger la salle pour permettre d'autres activités ou clubs l'après-midi ou en soirée.

## - Etat civil -

Mariage de :

Marine KOLL et Nicolas DUPONT, le 20 août 2016

Avis de décès :

Lionel PETIT, le 10 août

Mme MARCHAND Colette, le 30 novembre

### **Recomposition du bureau du Foyer Pour tous :**

Le Foyer Pour Tous a reconduit son bureau pour une nouvelle année :

Président : Pascal Gosselin

Vice-président : Herve Pierson

Secrétaire : Annie Pissevin

Comptable : Jean Pierre Lefevre

Nous rappelons à tous que Le Foyer Pour Tous offre différentes activités telles que danse, zumba, gymnastique, yoga, tennis de table, couture, club nature, sophrologie, cor de chasse, et bien d'autres activités,

contacts : M. GOSSELIN Pascal 03 24 54 44 79.

M. PIERSON 06 28 08 08 64

Courriel : foyerharcy@laposte.net



# **Vie Pratique et apprendre à vivre ensemble:**

## **Incivilités :**

*Ce message s'adresse aux parents des enfants qui circulent dans le village à moto ou scooter*

*Depuis quelque temps des adolescents circulent dans le village à vive allure, sur la chaussée ou les trottoirs, sur la roue arrière pour le démarrage au mépris du code de la route.*

*De plus certains ont un pot d'échappement trop bruyant et non réglementaire.*

*Devant cet état de fait, j'ai demandé à la patrouille de gendarmerie d'effectuer des contrôles et de verbaliser.*

*Je compte sur vous pour veiller à ce que votre enfant ait un comportement civique dans le village.*

## **Dératisation :**

En effet on constate dans le village une prolifération inhabituelle (comme d'ailleurs dans d'autres communes) de rats. Une population de rongeurs qui ne semble guère inquiéter certain quartier. . . . .

La Mairie vous invite à dératiser, nous vous rappelons que les produits de dératisation sont disponibles gratuitement sous forme de sachets de blé empoisonné en mairie.

## **Tri sélectif et ramassage des ordures :**

Nous vous rappelons que le tri sélectif est toujours en vigueur et qu'il est nécessaire que chacun veille à la propreté et ne pas laisser d'ordures sur les trottoirs hors des horaires de ramassage qui a lieu le Lundi matin.

**Veiller à ne pas laisser vos sacs plastiques, papiers, canettes et autres immondices sur la voie publique.**

## Le point sur le service de la Poste



Le bureau de Poste situé place de la République à RIMOGNE est supprimé.

Une agence postale a été créée dans la Mairie de Rimogne (face à l'église).  
Toutes les opérations concernant le courrier et les colis (expédition et retrait) peuvent être faites.

Il est aussi possible d'effectuer des versements d'espèces et retraits (350 €/ semaine maximum). Une tablette tactile est mise à disposition afin d'accéder aux services en ligne.

Ouvert : lundi – mardi – jeudi – samedi de 9 h à 12 h

mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 à 18 h

vendredi : de 14 à 17 h

*levée du courrier : lundi – mardi – jeudi à 12h,*

*mercredi et vendredi à 14h30 et samedi à 11h45*

D'autres bureaux de Poste avec services postaux et financiers sont ouverts, à proximité :

RENWEZ – 1 rue Charles de Gaulle

matin : du lundi au samedi de 9 h à 12 h

après-midi : lundi – mardi – jeudi – vendredi de 13h30 à 16h30

*levée du courrier : à 14h15, sauf le mercredi à 12 h et le samedi à 11h30*

ROCROI – 9 rue de Montmorency

matin : du lundi au vendredi de 9 h à 11h30 et samedi de 9h à 12h

après-midi : du lundi au vendredi de 13h30 à 16h

*levée du courrier : à 15 h et le samedi à 12 h*

TOURNES, rue René Dupont

matin : du lundi au samedi de 9h à 11h45

après-midi : le lundi – mercredi et vendredi de 14h à 16h

*levée du courrier les : lundi, mercredi et vendredi à 15h30*

*levée du courrier les mardi, jeudi et samedi à 11h45*

---

### Info sur les SERVICES BANCAIRES

DAB : Distributeur auto de billets

RIMOGNE : dans le magasin Carrefour Contact (jours et heures d'ouverture du magasin)

RENWEZ : Av. des Martyrs de la Résistance (près de la pharmacie)

Crédit Agricole : à toute heure

ROCROI : à toute heure

Crédit Agricole (sas Agence) : Place d'Armes + 1 monnayeur en libre accès

Caisse d'Epargne (sas Agence) : Place d'Armes

La Poste (à l'extérieur, devant l'Agence) : 9 rue de Montmorency

## La Fontaine St Méen

Hiver ou été  
L'eau coule la Fontaine St Méen  
Dans un gazonnet de jeunesse verte  
La goutte chante l'espérance  
La vie du village

Elle n'a plus la veste des canards  
et des oies en vadrouille  
Elle n'a plus les rendez vous du soir  
avec les troupeaux de vaches  
Elle n'a plus les cancons des lavandières  
dans le linge en pierre  
Seuls les petits vieux avec leurs bidons  
viennent leur dire bonjour -

Mais jamais ne tait la Fontaine St Méen  
Elle cultive sa solitude  
avec la statue du Saint  
Elle coule des larmes froides  
nuit et jour, hiver comme été  
les habitants, préfèrent l'eau de robinet  
On ne marche plus à la Fontaine  
On ne cause plus avec le voisin  
La Fontaine St Méen est passée de mode -

29.11.97

Hubert Lott